



B IENVENUE EN TERRE BRETONNE 2024, UNE ANNÉE QUI VA MARQUER LE PING À PLUS D'UN TITRE !

Bien entendu, l'événement marquant de cette année, ce seront les JO 2024 en France, pour lesquels beaucoup de bénévoles vont se mobiliser. Parmi ces bénévoles, il y aura de nombreux arbitres, des passionnés de sport dont, évidemment, des membres de l'UNATT, mobilisés aussi bien pour les JO que pour les paralympiades.

L'année 2024 marque aussi la fin d'une olympiade et le début d'une autre. Aussi toutes les structures du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), dont notre Fédération française de Tennis de Table (FFTT), ainsi que les ligues et comités départementaux, vont devoir élire de nouveaux représentants.

L'UNATT n'échappe pas à cette règle. Nous allons nous retrouver en terre bretonne du 23 au 25 août 2024, à Rennes, pour élire une nouvelle direction au travers d'un nouveau comité directeur, composé de 11 membres.

Ces 11 membres doivent postuler à des postes bien précis : quels sont-ils ? Il y a trois postes incontournables dans chaque association : le président, le ou la secrétaire, le ou la trésorier(e). Les autres postes sont secrétaire adjoint(e), trésorier(e) adjoint(e), responsable à la communication, responsable à l'événementiel, responsable aux réseaux sociaux, responsable au journal, responsable aux anniversaires, responsable au fichier adhérents, graphiste, coordinateur des correspondants régionaux.

Si vous avez bien compté, cela fait plus de 8 postes – actuellement plusieurs activités sont cumulées par une même personne. Celà étant, vous retrouverez les postes à pourvoir en page 2 de ce journal.

Compte-tenu à la fois de la période des vacances d'été, des JO, nous avons bien conscience que tous les adhérents ne pourront pas participer à notre assemblée générale, d'autant que sur les 60 places que nous vend l'hôtel, la moitié sont déjà réservées.

Tu ne peux peut-être pas venir, mais tu peux nous envoyer ta procuration !

C'est important à plus d'un titre. Dans toute assemblée générale nous avons besoin d'avoir un quorum pour valider les décisions, les modifications, les orientations. Avoir le quorum, c'est aussi légitimer l'élection du prochain comité directeur.

Merci pour celles et ceux qui ne peuvent pas venir de bien vouloir nous retourner par mail ou par courrier votre procuration datée et signée, afin de vous faire représenter par l'un ou l'une des participant(e)s, sachant qu'un membre ne peut disposer que de 4 procurations.

Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} juillet pour vous communiquer la nouvelle liste des revêtements autorisés et à notre assemblée générale pour celles et ceux qui pourront venir.

| P. BERTRAND

Je Soussigné (e),

de la ligue

Donne mandat à

de la ligue

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Arbitres de Tennis de Table du 25 août 2024 à Rennes

A

le

Signatures
Le mandant

le mandataire

APPEL À CANDIDATURES !

Pour mener à bien toutes nos activités, nous avons besoin de bénévoles pour des postes à pourvoir qui sont au sein du comité directeur, mais pas seulement. Les postes à pourvoir pour cette nouvelle olympiade sont,

POUR LE COMITÉ DIRECTEUR :

- 1. un(e) président(e);
- 2. un(e) vice- président(e);
- 3. un(e) secrétaire;
- 4 un(e) secrétaire adjoint(e);
- 5. un(e) trésorier(e);
- 6. un(e) trésorier(e) adjoint(e);
- 7. un(e) responsable au fichier des adhérents;
- 8. un(e) responsable au journal;
- 9. un(e) responsable à la boutique;
- 10. un(e) responsable à la communication/événementiel;
- 11. un(e) coordinateur pour les correspondants régionaux.

POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :

- Des correspondants régionaux, pour chacune des régions. Vous pouvez être plusieurs dans la même région, pour être toujours plus efficaces.
- Un(e) graphiste pour les maquettes de notre journal, les bulletins d'adhésions...
- De rédacteurs pour parler du ping et de l'arbitrage
- De reporters, faire des interviewes auprès d'arbitres internationaux, des membres de la CFA...
- D'animateurs sur les grandes compétitions, tenue de stand, de la boutique, pour faire connaître notre association.

| P. BERTRAND

LETTRES AUX ÉLUS

Récemment le président de l'UNATT s'est adressé par mail à l'ensemble des élus de la FFTT et de la CFA (Commission fédérale de l'arbitrage) concernant plusieurs sujets comme l'indemnité kilométrique, le montant des prestations, les frais de restauration.

Pourquoi cette démarche, Président ?

Sur chaque compétition ou j'ai été appelé à me déplacer, des Arbitres Nationaux (AN) m'ont interpellé concernant l'ensemble de ces points. Déjà, en novembre 2023, j'avais adressé un mail au président de la CFA afin d'essayer d'obtenir quelques réponses. Au 2^e tour du critérium fédéral, je me suis permis de l'interpeller sur ces mêmes sujets. Il m'a répondu que ces décisions étaient politiques, que le conseil fédéral avait statué et voté sur ces points.

VOUS VOULEZ EN LIRE PLUS ?

Soutenez le travail des bénévoles de l'association

ADHÉREZ À L'UNATT

En adhérant à l'association, tu recevras la version complète dans ta boîte mail.

Plus d'infos sur l'association : www.unatt.fr | Plus d'infos sur le journal : fcotard.fftt@free.fr

Le bulletin d'adhésion : <http://www.unatt.fr/category/unatt/adhesions/>